Collège B1

Les missions du Conseil Scientifique :

Le Conseil Scientifique participe à l'élaboration de la politique scientifique de l'établissement et coordonne l'activité des Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS).

Le conseil scientifique étudie la **situation et les perspectives de développement de la recherche**, en s'appuyant sur les travaux préparatoires établis par les commissions scientifiques spécialisées (CSS).

BRAKENHIELM Ebba Chargée de Recherche Inserm U1096 Rouen

Au travers du Conseil Scientifique, je souhaite avant tout donner la possibilité à l'ensemble des personnels participant aux activités de recherche d'être entendus sur les exigences scientifiques qui leur incombent, sur le sens qu'ils veulent donner à leur travail, sur la valorisation de leur rôle scientifique.

C'est la raison pour laquelle je m'engage à :

- Représenter tous les chercheurs affectés dans les structures de recherche quel que soit leur domaine de recherche (fondamental, translationnel, clinique). En outre, dans le cadre des structures mixtes, je veillerai à l'existence d'une concertation forte et étroite entre les tutelles permettant une meilleure reconnaissance des personnels et à une répartition de moyens équilibrée.
- Améliorer la reconnaissance du personnel Inserm. Je m'assurerai qu'un réel et constant dialogue existe entre les tutelles. Je veillerai notamment à ce que toutes les activités des chercheurs soient prises en compte dans la participation des structures de recherche à la formation initiale et continue ainsi que la diffusion de l'information scientifique auprès du grand public.
- Défendre les revalorisations nécessaires des carrières et des régimes indemnitaires collectifs pour les chercheurs.
- Promouvoir une répartition équilibrée des différents champs de recherche et à défendre la recherche fondamentale dans toute sa diversité.
- Demander l'établissement de règles de répartition des crédits de recherche transparentes et équitables pour toutes les disciplines et toutes les unités de recherches.
- Proscrire toute vision bureaucratique de l'évaluation de la recherche qui serait fondée uniquement sur des facteurs d'impacts ou autres index, en considérant la diversité et spécificité des recherches conduites au sein des Unités

Candidature soutenue par le SNPTES

Votez et faites voter SNPTES